

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (Articles 27, 34, 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et de l'article 42-2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015 relatifs aux marchés publics)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Centre Communal d'Action Sociale de La Farlède
Hôtel de ville – 140 Place de la liberté –BP25
83210 LA FARLEDE
Tel : 04 94 27 85 85 Fax : 04 94 27 85 70

Correspondant :

MAIRIE DE LA FARLEDE
SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE
Hôtel de ville – 140 Place de la liberté –BP25
83210 LA FARLEDE
tél. : 04 94 27 85 87 Fax : 04 94 27 85 70
Courriel : marches@lafarlede.fr

Objet du marché : Fourniture et livraison de colis de Noël individuels et couples pour le CCAS de la ville de la Farlède.

Type de marché: Fournitures **Type de procédure :** Procédure adaptée

Quantité ou étendue globale : La présente consultation ne comporte pas de lots et donne lieu à un marché passé sous la forme d'accord cadre à bons de commande mono attributaire avec minimum et maximum basés en volume.

Prestations divisées en lots : non

Caractéristiques principales :

Date de la livraison : le **lundi 10 décembre 2018 entre 8h30 et 11h30.**

Prix maximum :

- 19 Euros TTC l'unité pour un colis individuel
- 29 Euros TTC l'unité pour un colis couple

	Volume minimum	Volume maximum
COLIS INDIVIDUEL	220	320
COLIS COUPLE	60	170

Les variantes à l'initiative du candidat sont autorisées dans le cadre de la présente consultation.

Elles portent sur les éléments suivants : « désignations de 5 postes définis à l'article 4 du CCP. »

Pas de variantes à l'initiative de l'acheteur public.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les dépenses seront imputées au budget de fonctionnement du CCAS.

Paiement par mandat administratif.

Le paiement des sommes dues interviendra sur présentation d'une facture, selon les modalités et délais définis au CCP.

Les modalités de financement du marché sont définies au CCP et s'exécutent conformément aux prescriptions des articles 59 à 61 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et 115 à 131 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Il n'est pas prévu le versement d'une avance. Il n'est pas prévu d'appliquer une retenue de garantie.

Forme juridique Le candidat est soit un opérateur économique unique pouvant exécuter toutes les prestations, soit un groupement d'opérateurs économiques solidaires ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre (70%)
- Prix des prestations (30%)

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les opérateurs économiques ayant remis une offre pertinente.

Les sous critères sont précisés dans le règlement de la consultation du dossier de consultation des opérateurs économiques.

Date limite de réception des offres : Le 14/09/2018 à 12h dernier délai

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 10-2018

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des opérateurs économiques peut être obtenu ou demandé :

Mairie de la Farlède

Service de la Commande Publique

140, place de la liberté-BP25

83210 La Farlède

Tel : 04 94 27 85 87

Mail : marches@lafarlede.fr

Consultable et/ou téléchargeable en ligne sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur : **www.marches-securises.fr**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine – 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffier du tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine – 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 20/06/2018